



HAL
open science

Les "lieux d'accueil" pour les réfugiés espagnols en Limousin, 1936-1946

Tiphaine Catalan

► **To cite this version:**

Tiphaine Catalan. Les "lieux d'accueil" pour les réfugiés espagnols en Limousin, 1936-1946. Journée des doctorants de l'ED 31, 2016 : "(S')Exiler", May 2016, Saint-Denis, France. hal-02115822

HAL Id: hal-02115822

<https://hal.science/hal-02115822>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS



Journée des doctorants - 2016



Mardi 31 mai 2016, 8h30 - 16h30

Comité organisateur :

Elise Abassade, Paulo Ferraz, Pauline Hachetta, Raphaël Horrein, Nedjma Khefifi-Otmame, Soumia Lablack,
Hassina Merdjane, Alice Moreira Lopes de Carvalho

(S')Exiler

UNIVERSITÉ PARIS 8
Bâtiment B – Salle B106

2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis Cedex
Métro ligne 13 - Saint-Denis Université

Merci de vous inscrire
avant le 26 mai 2016: ed31.jdd@gmail.com

TIPHAINÉ CATALAN

Les « lieux d'accueil » pour les réfugiés espagnols en Limousin, 1936-1946

Dans les années 1930, l'accueil des réfugiés est une préoccupation majeure de la France : des Allemands antifascistes, des juifs d'Europe de l'Est ou des Italiens opposés au régime de Mussolini sont arrivés peu à peu. Mais c'est en 1939 qu'elle fait face à l'afflux le plus massif de réfugiés : en quelques jours, entre fin janvier et début février, près d'un demi-million d'Espagnols traversent la frontière pyrénéenne. Ils sont alors au cœur d'une guerre débutée par un coup d'état militaire raté le 17 juillet 1936 et qui prend officiellement fin le 1^{er} avril 1939. Chaque victoire franquiste se traduit par le départ de réfugiés, notamment vers la France, pays voisin qui jouit d'une image très positive, liée à sa tradition républicaine d'accueil.

Le Limousin est en 1936 une région rurale, avec une population peu nombreuse et vieillissante, plus habituée à l'émigration et au sein de laquelle vivent peu d'étrangers¹. Elle reçoit lors de chaque vague de départ depuis l'Espagne entre 1 et 2% des réfugiés, soit entre 11 000 et 12 000 personnes de 1936 à 1939², chiffre à revoir à la hausse si l'on prend en compte les déplacements non forcés et les incorporations aux groupements de travailleurs étrangers après le début de la Seconde Guerre mondiale. On peut donc s'interroger sur les conditions dans lesquelles les réfugiés ont été accueillis et comment cela a pu modeler leur intégration à court terme en Limousin et en France.

Dès le passage de la frontière, les Espagnols sont « étiquetés » par l'administration française : si ceux considérés comme des civils peuvent entrer plutôt facilement en France, les « militaires » sont soumis à des contrôles bien plus stricts. Cette deuxième catégorie réunit tous les hommes en âge et en état de se battre, qu'ils aient réellement combattu ou non, et ignorant le phénomène des *milicianas*, pourtant bien présentes sur les fronts espagnols. Lors des premières vagues de réfugiés, cette distinction a peu de conséquences puisqu'il s'agit surtout de femmes et d'enfants fuyant temporairement des zones de combat. Mais en 1939, quand il semble évident pour tous, Français comme Espagnols, que les républicains ont perdu la guerre, elle devient primordiale : elle régit l'ouverture de la frontière (le 28 janvier pour les civils, le 5 février pour les autres) et provoque la séparation des rares familles arrivées ensemble. Les hommes sont parqués dans des camps improvisés sur la plage puis rejoignent des structures coercitives, militaires ou de travail. Les femmes, enfants, personnes âgées, invalides ou blessées sont envoyés dans des centres d'accueil répartis sur tout le territoire.

¹ Vincent Brousse et Annette Marsac, « Les lieux de l'immigration ouvrière en Limousin », dans Vincent Brousse et Philippe Grandcoing (dir.), *Un siècle militant, Engagement(s), Résistance(s) et Mémoire(s) au XX^{ème} siècle en Limousin*, Limoges, Pulim, 2005, p. 155. En 1936, 8407 étrangers sont recensés en Limousin (dont 1040 Espagnols) pour 798 176 habitants, surtout employés dans l'agriculture et les mines. En 1946, la population globale a diminué (779 156) mais le nombre d'étrangers a augmenté (10 619, dont 3500 Espagnols).

² Près de 7000 Espagnols sont présents en janvier 1939. Tiphaine Catalan, *Entre mémoire des lieux et lieux de mémoire, quelle place pour une histoire des Espagnols en Limousin ?*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Thomas Faye, Université de Limoges, 2012.

I. Les lieux spécifiquement masculins

A. Les Groupements de Travailleurs Etrangers (GTE)

Les hommes réfugiés espagnols ne peuvent sortir des camps du sud que pour trois motifs : accepter de rentrer en Espagne désormais aux mains de Franco, s'engager dans l'armée française, trouver du travail. Si certains réussissent à se faire embaucher à l'extérieur du camp par leurs propres moyens, la plupart sont incorporés dans des Compagnies de Travailleurs Etrangers qui deviennent des GTE avec le régime de Vichy. Ils ne perçoivent pas de salaire, mais une prime souvent versée au chef de groupe qui en dispose comme il l'entend. Le fonctionnement est basé sur celui de l'armée : la discipline et les horaires y sont stricts, les groupements sont composés de 250 hommes avec un commandement français souvent formé d'officiers de réserve. Dans les GTE à majorité composés d'Espagnols, le commandement se double fréquemment d'Espagnols ayant acquis la confiance des chefs.

Les GTE servent de réservoir tant à la déportation qu'à la Résistance. En effet, l'administration française puise parmi les Travailleurs Etrangers (TE) pour compléter les quotas exigés par les Allemands pour le Service du Travail Obligatoire (STO)³ et l'Organisation Todt (OT)⁴. Au début, l'OT réussit à attirer des volontaires, mais ils n'y restent pas. Félix Jorcano, arrêté en décembre 1941 après son évasion de l'OT, affirme être parti parce qu'il était « mal traité » et être « très content de [se] trouver à nouveau dans un groupe de TE en zone libre avec [ses] compatriotes »⁵, en fait de retour en Creuse chez son ancien employeur du 420° GTE. De la même façon, s'il existe des groupements disciplinaires qui permettent de sanctionner les TE récalcitrants (comme le 101° d'Auchères), la déportation vers les camps de concentration et d'extermination nazis est également utilisée. Il s'agit avant tout de structures liées au travail, mais également fortement coercitives : les TE qui ne rejoignent pas leur lieu d'affectation sont considérés comme des « déserteurs »⁶, et les listes comportent souvent une majorité d'Espagnols.

En Limousin, les 19 GTE (dont 14 à majorité espagnole⁷) interviennent dans l'agriculture, le charbonnage, à la manufacture d'armes de Tulle et sur la construction de barrages. Ils sont parfois utilisés au complet, mais le plus souvent les hommes sont séparés en sections, en équipes (avec généralement un seul surveillant) ou même placés isolément dans des fermes ou des entreprises : cette spécificité rend la perception du phénomène très complexe car elle multiplie les réalités vécues. Placé seul dans une ferme en Creuse, le père d'Antonio Altarriba « oublie la guerre » et « connaît le bonheur »⁸, quand d'autres témoignages présentent plus

³ Instauré le 16 février 1943 par Laval, le Service du Travail Obligatoire ne doit concerner que des Français ; mais l'évasion des requis pousse les autorités à compléter les contingents par des étrangers, pris notamment dans les GTE.

⁴ Créée en septembre 1939 par Fritz Todt, l'Organisation Todt est spécialisée dans la construction d'infrastructures de défense, notamment sur la façade atlantique française et fonctionne essentiellement grâce aux prisonniers de guerre et aux réquisitions de main-d'œuvre dans les pays occupés.

⁵ AD23 976W108. Interrogatoire du TE Jorcano Félix rendu au 420° GTE par « Bulletin de remise de détenu transféré » par la Brigade de Gendarmerie de Dun-le-Palleteau (Creuse) le 2 décembre 1941 à 11 heures.

⁶ AD87 1374W31. Circulaire diffusion n°256 - Travailleurs étrangers, Service régional de police de sûreté de Limoges, 16 juillet 1943 : 81 TE déserteurs, dont 65 nés en Espagne.

⁷ Soit 4750 hommes, dont près de 3500 Espagnols. La proportion de travailleurs espagnols est surtout très forte en Corrèze.

⁸ Antonio Altarriba et Kim, *El Arte de Volar*, Alicante, Edicions de Ponent, 2009, p. 100. [Version française: *L'Art de voler*, Paris, Denoël Graphic, 2011, traduction d'Alexandra Carrascot, p. 92].

négativement l'expérience des GTE. Cela dépend des conditions de vie et de travail d'une part, des relations humaines que les TE ont pu ou non nouer avec d'autres travailleurs et les populations locales d'autre part ; et enfin des autres étapes de leurs parcours.

B. La persistance de camps fermés

Malgré cela, des camps fermés comme ceux du sud fonctionnent avant et pendant la Seconde Guerre mondiale en Limousin : à Nexon, Saint-Paul d'Eyjeaux et Saint-Germain-les-Belles. Ils prennent le nom de centres de séjour surveillé et peuvent être utilisés comme mesures disciplinaires ou sur simple arrêté préfectoral, tant pour les Français que pour les étrangers. Ces sanctions existent dès l'arrivée des premiers réfugiés et à toutes les échelles : déplacement dans un autre cantonnement, dans un camp plus répressif, isolement à l'intérieur du camp, déportation en Algérie, rapatriement en Espagne puis plus tard livraison aux Allemands. En mars 1944, ce souci de la sanction est toujours présent et tous les étrangers restent des suspects, comme le rappelle le secrétaire général du maintien de l'ordre : « Mon attention a été attirée à plusieurs reprises sur des réfugiés ou évacués considérés comme indésirables et qui jetaient le trouble dans les communes où ils étaient accueillis. Certains de vos collègues m'ont demandé s'ils pouvaient prendre à l'encontre de ces réfugiés des arrêtés d'éloignement. Il est bien entendu que la qualité de réfugié ne fait pas obstacle, si l'ordre public l'exige, à ce que des mesures administratives soient prises contre ceux qui troublent la sécurité publique.⁹ » Appliquées dès 1939, ces mesures permettent de transférer par exemple Luis Vázquez du cantonnement d'Eymoutiers vers le camp de Barcarès¹⁰ après qu'il se soit opposé avec véhémence au rapatriement.

II. D'autres lieux pour d'autres réfugiés

A. L'accueil des premiers réfugiés en Limousin¹¹

Entre 1936 et 1938, les premières vagues de départ de l'Espagne ont des répercussions modérées en Limousin, et les réfugiés sont placés par petits groupes dans de nombreuses communes d'accueil pour des séjours souvent courts. Les deux premiers contingents arrivés à Guéret¹² sont placés dans sept communes où ils sont bien accueillis par la population, qui se mobilise également pour envoyer de l'aide matérielle sur place. Ainsi, le député-maire de Bourgneuf convie les réfugiés de sa commune à un banquet en présence de Charles Spinasse, alors ministre de l'économie nationale et deux camions affrétés par le PCF partent pour l'Espagne. Les premiers réfugiés de Haute-Vienne¹³ sont dispersés dans différentes communes qui parfois interdisent l'accès à leurs hébergements, afin « de ne pas troubler les réfugiés dans leur

⁹ AD87 185W3/53. Le secrétaire général au maintien de l'ordre – Direction générale de la Police Nationale à Messieurs les Préfets (Zone Sud et Zone Nord), le 4 mars 1944.

¹⁰ AD87 4M272.

¹¹ Tiphaine Catalan et Eva Léger, « Les répercussions de la guerre d'Espagne dans le Limousin : des premiers échos à l'accueil des réfugiés » dans Dominique Danthieux (dir.), 1936, *Le Front Populaire en Limousin*, Limoges, Ardents Editeurs / Mémoires ouvrières en Limousin, 2016, pp 159-170.

¹² Les 9 et 10 septembre 1936 : 149 personnes.

¹³ Entre avril et août 1937, 568 réfugiés arrivent en Haute-Vienne, 750 en Creuse et 750 en Corrèze. 175 autres rejoignent la Corrèze en avril 1938.

cantonement qui leur est réservé et d'observer toute décence à leur égard¹⁴» ou parce « qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures propres à assurer le maintien de l'ordre public¹⁵». Ces décisions sont-elles vraiment le fruit d'une préoccupation de tranquillité des réfugiés ou bien la xénophobie montante en France et la peur de la « contagion communiste » sont-elles déjà à l'œuvre ?

En mars 1937, un contingent de 91 enfants basques accompagnés de leurs instituteurs arrive au Mas-Eloi, un centre de vacances géré par une coopérative locale, l'Union de Limoges. Au total, entre 120 et 150 enfants espagnols y sont accueillis, le centre étant mis à la disposition du Comité Limousin d'accueil aux enfants d'Espagne. L'arrivée d'enfants séparés de leurs parents crée un élan de sympathie inégalé lors des autres vagues : 3000 personnes auraient assisté à leur arrivée à la gare et la population se mobilise rapidement (listes de souscription, bals, fêtes, système de parrainage). Ils font partie des premiers évacués d'Espagne mais ils ont suivi un long parcours (Saint-Jean de Luz, Paulliac, Boyardville) avant d'arriver en Limousin.

B. L'accueil massif des civils en 1939

Dès leur arrivée en Haute-Vienne, les réfugiés subissent les mesures d'hygiène voulues par l'administration française qui peuvent être perçues comme humiliantes. Ils sont d'abord conduits à l'hôpital de Limoges pour y recevoir des soins mais également pour être examinés, à la recherche de toute maladie contagieuse. Leurs vêtements sont passés à l'étuve et on leur en procure de nouveaux quand cela est possible, souvent issus de dons de la population limousine que les autorités remercient à travers la presse locale¹⁶. Avant de rejoindre leur destination finale dans le département, ils doivent ensuite observer une période de quarantaine dans les locaux des usines Monteux, situés au centre de Limoges. Mais la contagion concrète, par différentes maladies qui auraient pu se propager dans les cantonnements de réfugiés, n'est pas la seule crainte des autorités françaises, qui redoutent aussi la « contagion communiste » de la France, considérant que les combattants républicains sont des « rouges », de dangereux meurtriers de curés et de voleurs, une image diffusée par la propagande franquiste et largement reproduite par la presse française de droite, conservatrice et catholique. Cette appréhension se retrouve au sein-même de la population limousine, comme l'indique Arturo Espinosa dans son roman autobiographique : « Sa présence à la messe n'avait pas manqué d'étonner le fermier. Carlos s'y attendait et n'eut aucune surprise à l'entendre dire : « Je croyais que vous étiez un 'rouge' ». Il avait été, comme tant d'autres, mal renseigné, pour ne pas dire trompé, par une certaine presse, qui avait intoxiqué l'opinion en lui faisant croire, à force de le répéter, que tous ceux du côté républicain étaient des « rouges », et que tous les « rouges » étaient des communistes. Et surtout qu'il n'y avait que ceux-là qui se soient rendus coupables d'atrocités.¹⁷»

Les réfugiés prennent ensuite la direction de centres d'hébergement dispersés dans la région.

¹⁴ AD87 4M267. Arrêté du maire d'Aixe-sur-Vienne du 20 août 1937 relatif aux mesures d'ordre pour les réfugiés espagnols.

¹⁵ AD87 4M267. Extrait du registre des arrêtés du maire de Châteauneuf-la-Forêt, 9 août 1937.

¹⁶ AD87 3R18 : « La fuite devant les franquistes : un nouveau convoi de 1200 est arrivé à Limoges », article de presse sans date, sans source : « Profondément ému des concours généreux qu'il a déjà trouvés, le Préfet de la Haute-Vienne fait savoir que seront accueillis dans ses services, avec plaisir et reconnaissance, les dons de toute nature et spécialement le linge de corps pour femmes et enfants, ainsi que les couvertures ».

¹⁷ Arthur Espinosa, *Comme l'oiseau sur la branche*, Paris, La Pensée universelle, 1983, p. 104.

Ils sont logés dans des bâtiments dont l'usage a le plus souvent été détourné pour le transformer en centre d'accueil : l'ancienne caserne à Magnac-Laval, l'hospice abandonné à Ussel. Mais il s'agit également parfois d'écoles (le lycée de garçons à Guéret, l'école maternelle à Felletin), de lieux communaux (le manoir du Châtelard à Saint-Junien) ou privés (à Bellac, les bâtiments agricoles de M. Jousset¹⁸), de lieux de travail (l'usine de tapisserie de Bourgneuf) ou religieux (le couvent de Pionnat). Par la suite, des centres formés de baraquements installés sur des terrains loués à des particuliers centralisent les réfugiés, comme à Magnac-Laval où sont rassemblés plus de 700 Espagnols ou à La Pigue près de Guéret. Après l'instauration du régime de l'Etat français, l'hébergement est rationalisé : les centres d'accueil 14 bis de Séreilhac, 12 bis de La Meyze et 16 bis de Beaulieu-sur-Dordogne accueillent uniquement les familles des travailleurs incorporés aux GTE ainsi que les inaptes au travail (trop âgés, blessés, malades, infirmes). Administrés par le personnel du Service social des Etrangers, ils ne sont pas surveillés au sens strict du terme : les hébergés assurent eux-mêmes les tâches quotidiennes et peuvent aller et venir librement dans les limites de la commune et donc rencontrer la population locale.

Des comités d'aide sont créés dans les trois départements et des mairies prennent publiquement position en faveur du maintien en France des réfugiés : « Quand nous avons annoncé à nos réfugiés espagnols qu'ils allaient être obligés de rentrer en Espagne, ils ont manifesté un tel désespoir que nous en avons été bouleversés. Des larmes, des cris, des gestes d'affolement, tous et immédiatement. Les femmes semblaient particulièrement affectées. Il est impossible d'admettre que ces malheureux puissent partir et voyager dans un pareil état de terreur et la municipalité d'Eymoutiers croit de son devoir de protester contre une mesure si cruellement rigoureuse.¹⁹ »

La dispersion organisée par les autorités a des conséquences directes : la reconstitution du noyau familial devient l'une des préoccupations majeures des réfugiés, dont les journaux et associations se font l'écho, diffusant des listes et des avis de recherches, parfois avec l'aide des autorités locales²⁰. Cette préoccupation se retrouve dans le témoignage écrit de Gregorio Meseguer²¹ : apprenant que son père se trouve dans une CTE à Saint-Yrieix, sa mère entreprend des démarches pour le rejoindre qui aboutissent près de deux ans plus tard.

Conclusion

Après la réinstauration d'un régime démocratique en France et le retour des prisonniers de guerre et déportés, l'administration régularise les situations des réfugiés espagnols : ils reçoivent officiellement leur libération des GTE (bien que de nombreux TE aient quitté les groupements depuis plusieurs mois voire années) et les camps et centres d'accueil ferment. Cependant, les baux de location pour le centre de la Meyze sont renouvelés en mai 1946 avec un autre organisme

¹⁸AD87 3R18. Visite des centres de réfugiés espagnols de Bellac et Magnac-Laval le 16 février 1939.

¹⁹ AD87 4M272. *Le Travailleur* du 14 avril 1939.

²⁰ AD23 4M181. Extrait de la liste des personnes recherchées par les réfugiés espagnols hébergés à Ajain, transmise par le préfet de la Creuse à ses confrères.

²¹ Gregorio Meseguer, *Déraciné, sous la poussière de mes chaussures... l'espoir*, Brive, Les Monédières, 2009, p. 104-105.

étatique et des Espagnols y sont encore présents en 1948, lorsqu'il est réellement dissous²². D'autre part, une partie des réfugiés espagnols ayant pris part à la Résistance française poursuit sa lutte, souvent considérée comme une lutte antifasciste globale, dans les opérations liées à la reprise de l'Espagne. A la fin des combats en France, il existe un réel espoir au sein de la communauté espagnole réfugiée de voir les Alliés se retourner contre Franco afin de libérer l'Espagne. Trouvant que les choses ne vont pas assez vite, une partie d'entre eux (une centaine des 600 maquisards espagnols de Corrèze exemple²³) se réunit pour l'opération « Reconquista de España » à l'automne 1944, qui consiste à envahir le Val d'Aran : c'est un échec militaire et politique, De Gaulle désarme les Espagnols et reconnaît le gouvernement franquiste. Ceux qui ont continué la guerre dans les rangs des Forces Françaises Libres voient leur engagement prendre fin à l'été 1945. Dès lors, même si des maquis se maintiennent en Espagne, les réfugiés se tournent vers un exil définitif, alors que Franco s'érige comme un rempart contre le communisme avec l'instauration des blocs et la pérennisation de la situation de Guerre Froide. Si certains réfugiés font alors le choix d'émigrer vers d'autres pays (en Amérique Latine et en URSS essentiellement), la plupart s'installent dans la région où ils avaient été placés par l'administration française ou par les réseaux de Résistance. C'est ainsi que naît à Brive le quartier de la « Petite Espagne », par exemple, où l'exode temporaire va devenir exil définitif.

²² AD87 1081W252 : Le chef des centres d'étrangers de La Meyze et de Séreilhac, à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de Travail, le 14 octobre 1946 ; AD87 986W1049 : note des renseignements généraux de la Haute-Vienne, 16 décembre 1951.

²³ Paul Estrade, (dir.), *Les Forçats Espagnols des GTE de la Corrèze*, Treignac, Editions Les Monédières, 2004.